

Aides au Sport sur Ordonnance



SWISSLIFE

Prise en charge de 50% du bilan de condition physique puis peut bénéficier de 3 programmes en APA.

HARMONIE MUTUELLE

Remboursement entre 60 à 240€ par an selon la garantie souscrite.

GROUPE PASTEUR MUTUALITE

Prise en charge activité physique pour les adhérents d'une mutuelle LIII en cours de traitement d'un cancer ou en phase de rémission.

CNM PREVOYANCE SANTE

Remboursement jusqu'à 200€ par an par foyer d'adhérents et selon les revenus.

MUTUELLE VERTE

Réduction de 10% sur les cotisations de santé sur présenaion annuelle d'une attestation d'inscription à une structure sportive.

OCIANE MATMUT

Prise en charge jusqu'à 400€ par an selon le niveau de garantie dans la gamme Ociane Santé Evolution.

MUTAME ET PLUS

Participation financière pour une inscription dans une structure adaptée pour les pathologies cancéreuses de moins de 3 ans.

MUTUELLE JUST

Remboursement jusqu'à 500€ par an.

MACIF

Remboursement de 40€ pour une activité physique et prévention des risques cardio-vasculaires avec une souscription au Forfait Prévention/Bien-être.

CCMO

Remboursement à hauteur de 25€ la séance jusqu'à 10 séances sur prescription du médecin.

LA MNT

Remboursement pour une activité physique allant de 60 à 240€ selon le niveau de garantie.

LA MBA

Remboursement pour une activité physique de 100€ par an et par bénéficiaire.

MUTUELLE DU SOLEIL

Remboursement jusqu'à 1% du Plafond Mensuel de Sécurité Sociale soit 34€ pour 2020.

M COMME MUTUELLE

Remboursement jusqu'à 150€ par an selon le niveau de garantie.

MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

Pour les personnes retraités, forfait de 40€ pour l'inscription dans une structure proposant de l'activité physique.

UNEO

Remboursement de 150€ par an pour la garantie Honoraires & Hospitalisation d'Unéo Ciblage.

ALLIANZ

Remboursement jusqu'à 500€ sur 2 ans pour les personnes ayant une ALD inférieur à 3 ans en partenariat avec la Mutuelle des Sportifs.

MALAKOFF HUMANIS

Participation financière pour les personnes atteintes d'un cancer (Réservé aux salariés d'entreprise).

AESIO

Remboursement jusqu'à 500€ sur 2 ans pour les personnes étant en arrêt maladie supérieur à 3 mois continus. (Réservé aux salariés d'entreprise).

MGEN

Remboursement d'un forfait de 50€ lors de l'inscription dans un club sportif.

MACSF

Remboursement de 120€ par an en ayant souscrit au Pack Optionnel Bien-Etre.

ADREA MUTUELLE

Remboursement jusqu'à 500€ sur 2 ans (Réservé aux salariés d'entreprise).

MGEFI

Remboursement entre 60 à 240€ par an selon la garantie souscrite.

AESIO

Remboursement jusqu'à 500€ sur 2 ans pour les personnes ayant une ALD de moins de 3 ans. (Réservé aux salariés d'entreprise).

MGEN

Remboursement jusqu'à 500€ sur 2 ans pour les personnes ayant une ALD inférieur à 3 ans.